



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Collège des Parcs : le résultat du concours d'architecture dévoilé

Les futures salles de gym et le bâtiment annexe du collège des Parcs tiennent leur architecte : le bureau neuchâtelois Stoa architectes sera chargé de la création de nouveaux espaces sportifs enterrés sous le préau ainsi que de la reconstruction du bâtiment annexe au nord du collège. Sur 122 projets provenant de Suisse et d'Europe, 8 ont été primés, dont l'agence lauréate. Les travaux, qui dureront au moins deux ans, seront réalisés de manière synchronisée avec la rénovation du collège.

Le projet s'appelle poétiquement « À l'ombre des colonnades », et il a convaincu le jury, composé de représentant-e-s de la Ville de Neuchâtel et d'experts indépendants, pour sa cohérence, son approche pragmatique et sans tapage.

« Parmi les nombreux projets reçus, dont beaucoup de belle facture, celui du bureau Stoa architectes a su répondre parfaitement aux besoins et aux contraintes exprimés par le cahier des charges, a souligné la conseillère communale Anne-Françoise Loup, directrice de l'éducation et membre du jury, lors d'une conférence de presse. Nous avons particulièrement apprécié le fait de conserver l'intégrité du mur de soutènement pour les salles de sport, tout en révolutionnant le bâtiment annexe, actuellement vétuste et trop petit, en apportant de la lumière et même de nouveaux usages pédagogiques par l'ajout d'une vaste terrasse extérieure. »

Entre rénovation et innovations

Le concours d'architecture du collège des Parcs, en procédure ouverte selon le règlement SIA 142, porte non pas sur la rénovation du collège en lui-même, mais sur ses abords immédiats. Il s'agit de construire des salles de sport enterrées sous le préau du collège, et dans le même temps de reconstruire le bâtiment abritant la gymnastique, vétuste et trop petit, pour y aménager des salles de classes pour les petit-e-s de 1^{ère} et 2^{ème} Harmos.

En tout, 8 projets ont été primés par le jury, dont le projet lauréat, pour un total de 120'000 francs. Trois de ces bureaux viennent du littoral neuchâtelois, trois de Suisse (Montreux, Bienne, Fribourg) et deux de l'étranger : Paris et Faro (Portugal). Le jury relève en substance dans son rapport que la grande diversité des apports de ces projets a permis de fonder d'utiles comparaisons et de se faire une idée plus nette du plan idéal. A noter encore que les dossiers ont été examinés de manière anonyme.

Pour l'architecte Pascal Deschenaux, cofondateur du bureau Stoa architectes, c'est un peu Noël avant l'heure : « *Nous sommes très heureux de réaliser un projet à Neuchâtel, une ville qui nous est chère et dans laquelle nous avons installé notre bureau principal. Surtout, il nous tient particulièrement à cœur de travailler dans un environnement bâti chargé d'histoire, en s'inspirant du lieu et de la culture locale* ». Le bureau Stoa architectes a également gagné, cet été, un concours d'architecture portant sur la création d'un EMS ainsi que la transformation d'un château du 18^{ème} siècle à Corcelles-près-Concise (VD).

Côté calendrier, l'ensemble des travaux, soit la rénovation du collège ainsi que le projet d'architecture dont il est question ici, doivent faire l'objet d'une planification tenant compte du processus politique. Ils devraient durer en tout cas deux ans. Une période durant laquelle les élèves seront relogés provisoirement dans le collège des Sablons (cycle 1) et le nouveau collège de Beaugard (cycle 2).

Neuchâtel, le 12 novembre 2020

Direction de l'éducation

Renseignements complémentaires :

Pascal Deschenaux, STOA architectes Sàrl, 032 544 26 08, pascal@stoa-arch.ch

Anne-Françoise Loup, conseillère communale, directrice de l'éducation, 032 717 74 02, anne-francoise.loup@ne.ch

Fabien Coquillat, architecte-urbaniste communal, 032, 717 76 61, fabien.coquillat@ne.ch